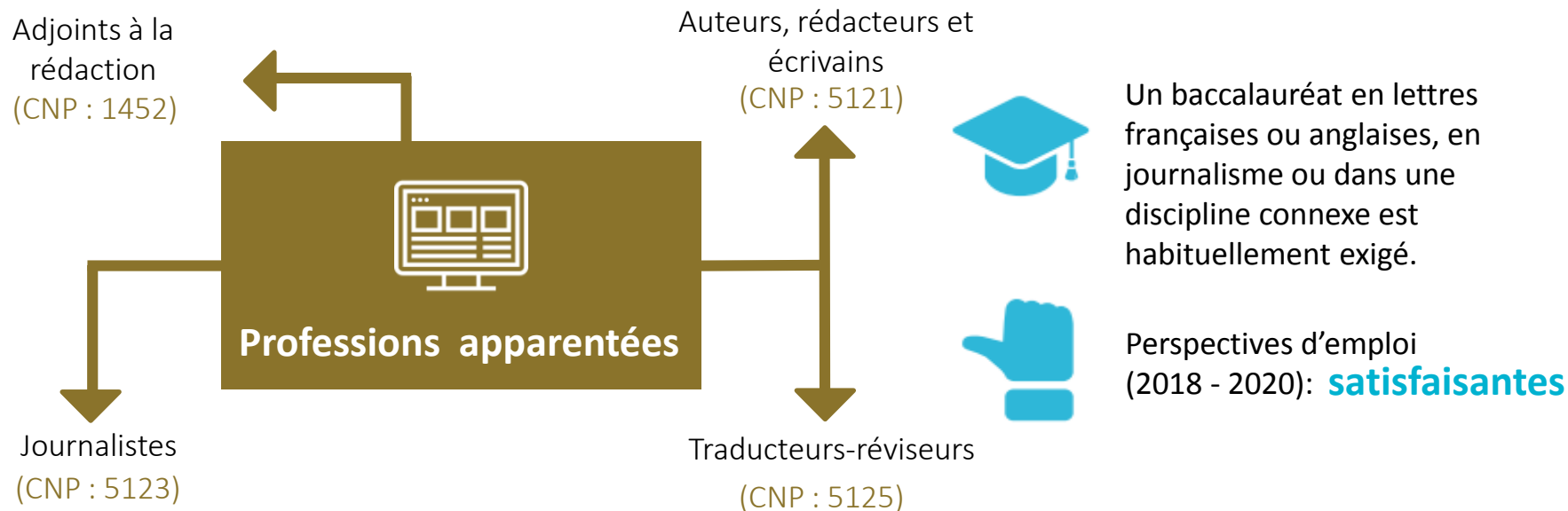


RÉVISEURS, RÉDACTEURS- RÉVISEURS ET CHEFS DU SERVICE DES NOUVELLES (CNP : 5122)

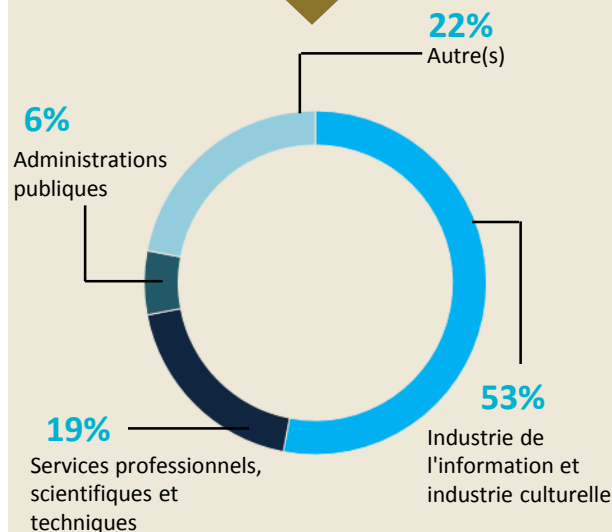


Les réviseurs, les rédacteurs-réviseurs et les chefs du service des nouvelles revoient, évaluent et révisent des manuscrits, des articles, des bulletins d'information et autres matériels qui seront publiés, radiotélédiffusés ou diffusés sous format électronique et coordonnent le travail des rédacteurs, des journalistes et d'autre personnel. Ils travaillent pour des maisons d'édition, des magazines, des revues, des journaux, des stations et des réseaux de radio et de télévision et des entreprises ou des ministères qui produisent des publications tels que des communiqués, des guides, des manuels et des sites Web. Les réviseurs et les rédacteurs-réviseurs peuvent également être des travailleurs autonomes.



Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Emploi selon le secteur



Exemples d'appellation d'emploi

Réviseur de textes

Réviseur de nouvelles sportives

Directeur de la publication

Fonctions principales:

- déterminer la pertinence de publier ou de diffuser ou de transmettre sur support électronique des manuscrits, des articles, des textes d'actualité et des dépêches télégraphiques et apporter ou recommander des modifications au contenu, au style et à la structure;
- lire et réviser le matériel qui doit être imprimé ou diffusé pour déceler les fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe et abréger ou allonger le texte selon l'espace ou le temps alloués;
- consulter les auteurs, les rédacteurs attitrés, les rédacteurs-reporters et les autres intéressés au sujet des révisions qui s'imposent;
- planifier et mettre en oeuvre la présentation ou la disposition des textes selon l'espace ou le temps alloués et l'importance des textes;
- planifier et coordonner les activités du personnel et assurer le respect des délais fixés;



57

**Demande prévues
2017-2026**

21,43 \$

**Salaire médian par
heure**



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.